

Compte-rendu de la réunion du Comité de Proximité du secteur 6 Du 18 octobre 2017

Présents

Participants : 13 habitants

Habitants excusés : Mr Magnard, Mme Rossi et Mme Vila

Correspondants : Mme Fourneau, Mr Letard et Mr Varlet

Elus référents : Mme Sapin et Mr Charlet

Elu invité : M. Martin, adjoint au cadre de vie, Patrimoine, Maîtrise de l'énergie, Investissements écocitoyens, Modes doux

Journaliste : Mr Guérard

1/ Intervention de M. Martin concernant les problèmes de stationnement

La mairie travaille à cette problématique sachant que plusieurs impératifs sont à respecter :

- le PLU
- les nouveaux logements
- Les entreprises de plus en plus nombreuses.

Des solutions sont envisagées, certaines en voie de réalisation.

Le revêtement du parking du cimetière sera restauré et le parking du lycée Rabelais sera refait en 2020.

La problématique du stationnement a été prise en compte dans le cadre du projet de l'esplanade. Un parking situé de l'autre côté de l'avenue de Verdun par rapport au cimetière et en direction de la poste (capacité 60 places) est à l'étude.

Le parking de La Liasse semble sous-utilisé en raison des problèmes d'accès. L'accès au parking du chemin de la Liasse a été conçu pour le sens de circulation descendant, ce qui n'est pas le cas actuellement. La possibilité de mettre le chemin de la Liasse dans le « bon sens » est à l'étude. Il y a notamment la crainte que les véhicules aillent trop vite dans le sens descendant. Le budget pour un plateau surélevé (ralentisseur) n'a pas pu être débloqué

M. Letard demande que des panneaux indiquant le parking soient disposés au rond-point des Noyeraies.

2/ Bilan du dispositif « Participation citoyenne » par M. Letard

Une réunion plénière commune aux différents secteurs aura lieu le 9 novembre.

Lors d'une réunion récente avec la gendarmerie, des bilans ont été communiqués. Une légère baisse de la fréquence des cambriolages est enregistrée. Il paraît prématuré de l'attribuer au dispositif de vidéoprotection récemment mis en place.

Monsieur Letard précise que des alertes pourront être diffusées aux habitants du secteur lorsqu'il y a recrudescence des cambriolages (exemple cet été pendant les périodes de canicules, les cambrioleurs s'introduisent à l'étage des maisons fenêtre ouverte en utilisant un escabeau ou une échelle laissée par le propriétaire).

3/ Aire de jeux de L'Aqueduc et nuisances sonores

Les riverains ayant manifesté leurs craintes (usage détourné entraînant du tapage nocturne), la municipalité a organisé une réunion sur le terrain début juillet et des solutions limitant les nuisances sonores ont été proposées puis mises en œuvre.

M. Martin s'excuse de n'avoir pas pensé à organiser une concertation avec les riverains plus en amont du projet.

Il précise qu'une réunion sera organisée début novembre pour aborder avec les riverains la question des nuisances sonores.

La date de la réunion n'est pas fixée.

M. Martin a commandé une étude sur l'éclairage nocturne et sur les solutions envisageables (vidéo-protection, éclairage fonctionnant « à détection »?).

Il précise qu'un peloton de gendarmerie fait régulièrement des rondes dans le parc. Le coût d'installation des jeux n'a pas dépassé l'enveloppe de 100000 € prévus.

En revanche, un accident est déjà à déplorer (fracture au bras).

4/ Questions diverses

Un passage piéton situé Chemin de Moulin Carron au niveau du Chemin de Godefroy semble dangereux, étant situé en montée au débouché d'un virage. Il faudrait mettre en place une signalisation appropriée comportant éventuellement des signaux lumineux.

Mme Sapin souligne que le problème du Tourne à gauche en lui-même pourrait être résolu par la mise en place d'un rond-point. M. Martin dit qu'il n'y a pas assez de place pour en réaliser un.

M. Charlet demande pourquoi la municipalité a fait tailler la haie d'un particulier située sur l'avenue de Verdun. M. Martin précise que cette haie gênait la visibilité avant une priorité à droite et que la sécurité a été privilégiée. M. Charlet demande à ce que les frais de taille soient facturés à l'habitant concerné.

Les panneaux indiquant la vidéo-protection seront apposés sur les poteaux supportant les caméras, et non aux différentes entrées de Dardily comme cela avait été envisagé.

Un container tagué semble abandonné depuis plusieurs mois juste à droite en descendant après le pont de chemin de fer.

L'aménagement du bas côté du Chemin du Grégoire pour les piétons n'a pas été réalisé. Il ne semble pas possible de faire cet aménagement par un surbaissement du trottoir jugé dangereux ou en empiétant sur la propriété du riverain concerné. M. Charlet demande si un simple nettoyage en concertation avec le propriétaire et consistant à enlever quelques pelletées de terre ne résoudrait pas le problème.

Une habitante signale que de usagers du skate park écoutent de la musique sans précautions pour le voisinage ; elle demande à ce que des consignes soient affichées à l'entrée du skate afin que les skateurs utilisent leur casque ou leurs écouteurs.

Les "boîtes à livres" installées à l'initiative de madame Lavirotte ont un certain succès. Madame Sapin suggère d'aménager d'anciennes cabines téléphoniques anglaises, comme cela se fait à Blagnac pour en faire de grandes "boîtes à livres".